

# le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

SAM. 8, DIM. 9, LUN. 10 DECEMBRE 1979 - N° 1011

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

## Iran : nouvelles difficultés intérieures

L'ancien Premier ministre Medhi Bazargan est parti vendredi matin pour Tabriz, où il doit tenter une mission de conciliation après les importantes manifestations qui ont eu lieu mercredi et jeudi. Plusieurs dizaines de milliers de personnes avaient défilé pour protester contre la nouvelle constitution. Mercredi soir, les manifestants s'étaient emparés de la radio, d'où ils lançaient des appels à la révolte.

Quand aux otages américains, le ministre des Affaires étrangères a fait savoir vendredi que certains seraient bientôt jugés, tandis que d'autres pourraient être libérés.

LIRE EN PAGE 6

## Barre joue du 49

Une nouvelle fois, le gouvernement Barre a engagé sa responsabilité devant l'Assemblée nationale, en vertu de l'article 49, alinéa 3. Une nouvelle fois, PS et PCF ont déposés leurs motions de censure respectives, qu'une nouvelle fois le RPR n'a pas voté. Résultat : le projet gouvernemental sur la Sécurité sociale a été adopté sans vote. Dès l'année prochaine, les vieux travailleurs verront leurs retraites amputées des cotisations sociales.

Enrayée, la machine parlementaire n'en continue pas moins à produire ces lois nocives.

LIRE EN PAGE 4

## A nos lecteurs

A partir d'aujourd'hui le Quotidien du Peuple paraît sur 8 pages, alors que depuis plusieurs mois il paraissait sur 16 pages. Il en sera de même pour le numéro en date du mercredi, qui paraissait sur 12 pages.

Cette formule, qui sera celle de la période, est liée à la transition qu'implique la fusion prévue entre Le Quotidien du Peuple et L'Humanité Rouge.

Le projet Bonnet adopté jeudi



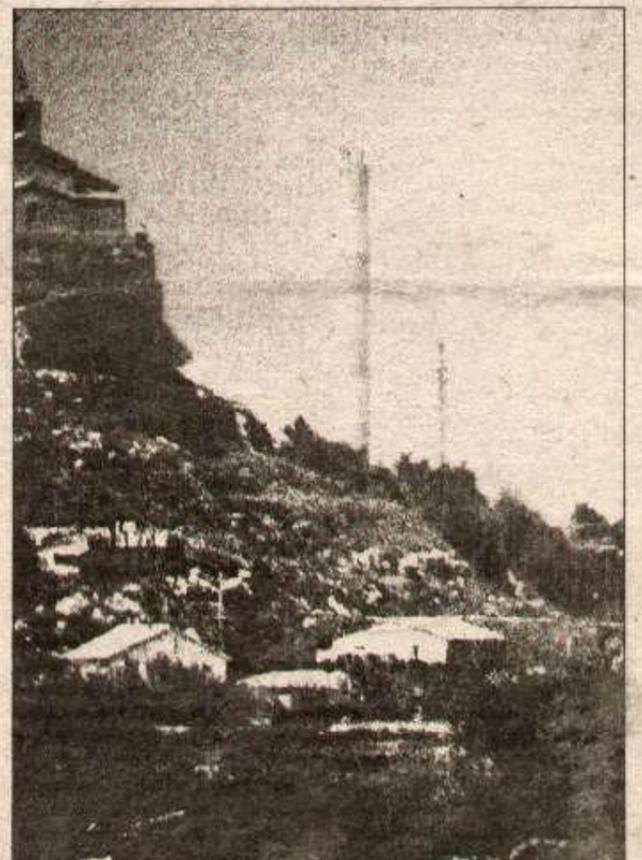
# LOI DE RAFLE

## 400 000 travailleurs immigrés menacés d'expulsion

LIRE EN PAGE 8

# « ETAT D'ALERTE A LA POLLUTION » DANS LA REGION MARSEILLAISE

LIRE EN PAGE 8



## Entretien avec le docteur Iranpour

Propos recueillis par Frank ROUSSEL

# IRAN : «LE PEUPLE ASPIRE A SA LIBERATION ECONOMIQUE ET SOCIALE, DONC A UNE RADICALISATION DU MOUVEMENT REVOLUTIONNAIRE»

► *Quelles conséquences, l'occupation de l'ambassade américaine à Téhéran a-t-elle eu selon vous sur le plan intérieur ?*

Tout le monde note un grand changement depuis quelques semaines en Iran, dû à une certaine maturation de la situation. Celle-ci se caractérise par la défaite du front des mollahs réactionnaires de l'entourage de Khomeiny. Les centres de décision de l'administration de Khomeiny étaient dispersés. A l'occasion de la provocation du gouvernement américain qui a accueilli le Shah, ses complices et ses milliards volés et a fomenté de nombreux troubles en Iran, la gauche c'est regroupée autour de Khomeiny.

A la question : «*Quels sont les troubles dont vous accusez les Etats-Unis ?*», notre interlocuteur répond d'abord : «*Khomeiny, qui a voulu éviter de faire des milliers de victimes, a fait exécuter un nombre restreint de traîtres, de criminels du régime du Shah. Mais, les autres se sont éparpillés dans tout l'Iran, fomentant des troubles.*» Parmi les exemples cités, celui du Kurdistan : dans cette province, les superpuissances n'ont pas manqué d'essayer d'exploiter à leur profit le développement du mouvement autonomiste, confronté à la fin de non-recevoir du pouvoir central. Pour le docteur Iranpour, «*au Kurdistan, les américains ont transporté des armes à partir de la Turquie pour armer les féodaux. Jouant sur les contradictions nées de la trahison du groupe de Barzani sous le Shah, à l'aide des «mollahs savakis», ils ont provoqué des affrontements.*» On sait en effet, par exemple que d'anciens officiers du Shah, d'anciens éléments de la Savak sont intervenus ces derniers mois au Kurdistan. Notons aussi que les manœuvres américaines n'étaient pas isolées : celles de l'URSS, tentant de s'appuyer sur certaines relations avec les dirigeants de la principale organisation autonome, le PDKI, ne sont pas moindres. Ces manœuvres ont tenté d'exploiter l'insatisfaction née de la non-prise en compte d'aspirations de longue date du peuple kurde.

Evoquant ensuite la formation du comité d'intellectuels iraniens en France auquel il appartient, le docteur Iranpour note : «*Nous sommes un groupe d'intellectuels iraniens qui, après avoir constaté que toutes les couches sociales se retrouvaient derrière Khomeiny pour combattre l'impérialisme américain, avons décidé d'appuyer l'action de l'imam. Avec des amis français, nous avons décidé de réagir contre la campagne de presse qui déforme la réalité iranienne et fait le silence total sur les crimes perpétrés par les Américains.*»

«*Les Etats-Unis, dit-il, ont peur que comme à l'époque de*



Cette affiche placardée sur l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran montre la colombe de la paix rotée à la broche sur le flambeau de la statue de la liberté.

Mossadegh, ne soient publiés des documents prouvant le rôle de l'impérialisme en Iran. En effet des milliers de documents ont été saisis par le peuple dans les bureaux de la Savak et de l'ambassade des Etats-Unis, prouvant la complicité des Américains avec la Savak responsable de milliers de crimes.

### «Fausse monnaie, faux passeports»

► *Quelle est la nature des documents saisis ?*

Il y en a beaucoup. Par exemple, des faux billets de banque iraniens imprimés à l'étranger (on pense en Turquie) ont été saisis. Ils devaient être mis en circulation pour renforcer l'inflation. De faux passeports étaient préparés et ont déjà servi à favoriser la fuite de généraux iraniens. Ce sont des actes de gangstérisme perpétrés par un Etat contre un peuple et un gouvernement.

► *Selon vous, une intervention militaire américaine est-elle à craindre ?*

Si une guerre civile avait éclaté au retour de Khomeiny en Iran, l'impérialisme américain aurait été définitivement chassé du pays à ce moment-là. Si les Etats-Unis interviennent aujourd'hui militairement, on assistera à une radicalisation de la situation en Iran. Je crois qu'une intervention militaire classique est impossible ; à la rigueur les USA pourraient s'attaquer à une garnison iranienne où est entreposé du matériel sophistiqué et se retirer après l'avoir détruit. Ce qui pourrait avoir des conséquences dans toute l'Asie, en mobilisant de nombreux peuples contre l'impérialisme américain. Les Américains qui sont à l'ambassade d'Iran sont bien traités.

Chaque semaine 500 Américains étaient tués au Vietnam, 50 Américains sont actuellement détenus à Téhéran, il ne faut pas dramatiser.

Interrogé sur un éventuel blocus alimentaire des Etats-Unis, le docteur Iranpour nous a indiqué que dans ce cas, d'autres pays pourraient suppléer. Il mentionne à ce propos des offres que vient de faire l'Allemagne de l'est, et qui ont été rapportées récemment par le journal iranien *Bandad*. Le docteur Iranpour souligne : «*D'autre part, cette année la récolte a été très bonne en Iran et la solidarité de tous les pays du Tiers Monde jouerait. On peut se rationner et instaurer une «économie de guerre». Si l'imam lance un appel à ne faire qu'un repas par jour, comme en période de ramadan, il sera très suivi. Il y a des précédents historiques dans ce domaine. Par exemple, au XIX<sup>e</sup> siècle, un religieux progressiste avait lancé un appel pour boycotter le tabac devenu monopole britannique, il avait été très suivi.*»

### «Si les américains nous attaquent, ils radicaliseront le mouvement révolutionnaire dans les pays musulmans»

► *Quel rôle idéologique joue actuellement l'Islam dans les pays musulmans ? Quelles sont selon vous les répercussions des événements d'Iran dans ces pays ?*

En Iran, face au despotisme du Shah et au pillage de l'impérialisme, le chiisme s'est radicalisé sous la forme d'une culture

Le docteur Iranpour, dans une conférence de presse donnée le 15 novembre dernier, à l'ambassade d'Iran à Paris (voir QdP daté 17, 18, 19 novembre), avait présenté à la presse ce qui constituait selon lui les raisons profondes des iraniens dans les événements actuels. Il s'exprimait en tant que porte-parole d'un comité d'intellectuels iraniens en France qui venait de se créer en se fixant pour but de soutenir la lutte actuelle de leur peuple, et de répondre à la campagne anti-iranienne menée à travers les mass-média en France.

C'est à ce titre qu'il nous parle ici de l'affrontement avec les Etats-Unis, et ses conséquences, des répercussions de la révolution iranienne au Moyen-Orient, ainsi que du rôle de l'Islam.

tous et à la disparition des classes sociales. Bien entendu, la contradiction entre capital et travail n'est pas une motion mariée facilement par la plupart des membres du clergé, à l'exception de cinq ou six organisations islamiques révolutionnaires. Khomeiny, lui-même, n'a jamais eu une pratique politique au plein sens du terme, mais c'est un homme qui d'une manière radicale était opposé au régime despotique.

De son côté, le clergé réactionnaire a voulu mettre le paquet aux élections de l'assemblée constituante, croyant pouvoir ainsi contrôler la situation. Mais cette attitude a rencontré une très forte résistance dans les universités, l'administration, l'armée etc... Les envoyés du pouvoir, dans l'ensemble du pays étaient souvent des Mollahs qui n'ont pas une idée exacte de la démocratie. Ils croient que la démocratie n'existe que dans le Coran, qu'ils interprètent à leur façon. Ils trouvent un caractère athée aux revendications des travailleurs. Et pour eux, seul un soutien aveugle à Khomeiny est révolutionnaire.

On cite cet exemple : au bout d'un mois de conflit opposant des paysans kurdes à leur propriétaire, un mollah a été envoyé sur place. Un des paysans s'adressant au mollah lui a expliqué la répression dont il a été victime : «*J'ai été castré et mon fils a été tué par les propriétaires féodaux. Ils sont venus à cheval, ils ont détruits ma maison et pris mes terres.*» Le mollah leur a répondu : «*Vous êtes des individus excités par les communistes. Dans l'Islam, riches et pauvres, propriétaires et paysans doivent cohabiter.*» Cet incident a été relaté dans les journaux iraniens. L'imam a compris que les choses allaient mal.

Les ouvriers et les paysans veulent faire une «deuxième révolution». Après s'être libéré du Shah, le peuple aspire à sa libération économique et à une radicalisation du mouvement révolutionnaire. Les ouvriers et plus encore les paysans manquent de tout, ils veulent avoir l'eau courante, l'électricité, les routes asphaltées, que leurs enfants ne meurent pas à la naissance. C'est en cela que les réformes sont nécessaires. Plus tard commencera la bataille contre les possédants qui ne se laisseront sans doute pas faire. Cette bataille est déjà commencée dans certains endroits : de nombreux paysans ont exproprié les grands propriétaires terriens dans la région de Guilan, du Mazandegan et du Kurdistan. Cependant les ouvriers sont encore fascinés par l'aspect charismatique de Khomeiny. Mais si les réformes ne sont pas radicales, les luttes sociales reprendront de plus belle.

révolutionnaire qui avance comme thème : l'abolition des castes et des classes sociales, l'abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme. La culture populaire est toujours l'infrastructure d'une certaine résistance. Notre temps est marqué par la nécessité des luttes contre l'impérialisme et l'exploitation de l'homme par l'homme. Partout qu'il soit chiite ou sunnite. L'impérialisme US qui a toujours méprisé les peuples et qui a toujours compté sur leurs agences d'espionnage, sur toutes les armées qu'il contrôlait dans le monde, ne s'attendait pas à ce que les choses prennent une telle dimension. De même, prétendant connaître l'Arabie Saoudite et l'Irak, il pense que ces pays ne subiront pas la même évolution. Tout dépendra de la sagesse avec laquelle les Américains réagiront. S'ils nous attaquent économiquement ou militairement, ils susciteront une radicalisation du mouvement révolutionnaire dans les pays musulmans. Cette prise de conscience historique du Tiers Monde sur une échelle aussi vaste est déterminante. Dans la lutte contre l'impérialisme, l'Iran va occuper une place très importante, sur les plans politique, économique et culturel.

### La nécessité des réformes

► *Comment se traduit concrètement la lutte qui oppose actuellement les milieux religieux progressistes au clergé réactionnaire ?*

Khomeiny, lui représente les «deshérités» (la majorité du peuple iranien). Le courant islamique révolutionnaire, dont les Moudjahiddin du Peuple font partie, sont favorables à l'égalité pour

## LUTTES OUVRIERES

Creusot-Loire : (Plessis-Robinson) Parce qu'ils refusent le projet d'horaire à la carte de la direction

### Des travailleurs lourdement sanctionnés !

Les avertissements, mesures de licenciements pleuvent actuellement à l'usine Novatome (filiale de Creusot-Loire) de Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine) contre des responsables CGT en particulier. La cause ? Ces responsables s'opposent, avec les travailleurs, au projet de la direction consistant à mettre en place des horaires variables de telle façon que cela enlève de nombreux avantages acquis aux travailleurs.

L'entreprise Novatome de Plessis Robinson dans le département des Hauts-de-Seine emploie environ 800 travailleurs qualifiés et très qualifiés. La direction a décidé sans crier gare d'introduire le système des horaires variables, système qui entraîne — durant le travail — un contrôle par pointeuse. Les travailleurs s'y sont opposés violemment.

Les syndicats ont dénoncé ce projet expliquant à juste titre aux travailleurs de l'entreprise qu'il entraînerait très vite, vu la façon dont il était conçu surtout, une dégradation accélérée des conditions de travail et de vie également. En effet, avec le système de l'horaire à la carte, les employés pouvant arriver dans une plage d'horaire différent, la direction pourra à terme supprimer le service de cars qui jus-

qu'ici transportait le personnel à heures fixes. En outre, avec le contrôle individuel et minutieux de chaque poste de travail à l'aide du compteur, c'est ni plus ni moins qu'un «encouragement» à l'accélération du travail, sous peine de voir les augmentations supprimées. Ce serait en outre en conséquence une mesure de division des travailleurs. Ce qui a amené les foudres de la direction, c'est que les syndicats ne se sont pas contentés de dénoncer son projet, mais ont proposé un contre projet prenant en compte à la fois une certaine aspiration des salariés à une plus grande souplesse des horaires mais qui bien sûr ne remette en cause aucun avantage acquis. Ce contre projet a recueilli dans l'entreprise — où il a été soumis aux voix — une forte majorité de suffrages. Les réactions de la direction

contre ceux qui contestaient ses plans, ne se sont pas fait attendre. Deux responsables CGT ont d'abord reçu un avertissement, un autre employé est l'objet d'une mesure de licenciement, un troisième délégué CGT est lui déqualifié !

La lutte pour la levée des sanctions se développe.

### Radielec (Lyon) Une lutte déterminée

Ils sont une trentaine, la plupart sont travailleurs immigrés avec leur section syndicale CGT, ils occupent leur usine, Radielec, c'est une petite boîte vétuste, des carreaux cassés non remplacés, environ 68 ouvriers et employés.

Dans les ateliers, on produit des chauffe-eaux électriques et des chaudières industrielles. Ironie du patron, mépris pour ces travailleurs, à son poste de travail, on a la tête au chaud, mais c'est tout. Le système de chauffage n'est pas très au point.

### L'action s'amplifie à la SNECMA Villaroche

Jeudi 6 décembre a eu lieu, pour la première fois, une consultation à bulletins secrets de l'ensemble des travailleurs grévistes et non-grévistes, à l'initiative de la CGT qui a plu à un grand nombre de travailleurs. Cette consultation est considérée par la grande majorité des grévistes comme n'ayant aucun pouvoir de décision sur l'action mais comme un sondage intéressant sur l'attitude des non-grévistes. La quasi totalité des personnes présentes ont

voté, y compris le chef de personnel et le directeur 2 303 sur 2 823 se sont prononcées «pour l'annulation des notes p. 611 et p. 705» sur le «présentisme» et «pour l'ouverture de négociations».

On s'en serait douté. 673 ont déclaré être «pour 24 heures de grève reconductible». Ce chiffre est à comparer au 378 qui ont voté pour l'occupation en assemblée la veille.

Cela démontre qu'environ 300 non-grévistes sont pour la grève de 24 heures

mais à condition que les autres la fasse !

On ne saurait en tirer aucune conclusion sur la montée éventuelle du courant «pour l'occupation» dans l'usine. 1 539 sont «pour d'autres formes d'action» mais environ 1 200 participent aux actions... D'ailleurs 328 disent «subir des pressions de la hiérarchie pour les dissuader de participer à l'action». Ceci explique cela.

Les grévistes ont barrés les portes à l'arrivée de l'équipe du soir pour inciter à voter comme le matin, mais, ne considérant pas ces trois votes successifs depuis une semaine comme des actions suffisantes ils ont poussé pour envahir à nouveau la direction. Pour vendredi la CGT proposera en assemblée de débrayer trois fois une demie-heure dans la journée et la CFDT d'occuper un centre vital par roulement : action efficace que 836 grévistes attendent comme ils l'ont exprimé en assemblée mercredi. Si l'action vendredi réussit la lutte à Villaroche peut prendre un nouvel essor et redonner un grand espoir aux grévistes.

jeudi 6 décembre  
destravailleurs  
de la SNECMA Villaroche  
syndiqués CGT et CFDT

tion, la prime de fin d'année, la formation professionnelle pour les immigrés, le 13<sup>e</sup> mois, l'application mensuelle de l'indice INSEE.

La lutte à Radielec doit être connue. Briser le mur du silence, organiser un soutien large des autres travailleurs du quartier, c'est une des conditions pour que le patron s'inquiète de l'ampleur prise par le conflit. Radielec c'est une lutte à suivre.

Corr. LYON-GERLAND

1 000 ABONNEMENTS

1 000 ABONNEMENTS

1 000 ABONNEMENTS

Grande campagne de soutien au *Quotidien du Peuple*

# 1 000

## abonnements de 100 F pour 4 mois

Pour l'existence en France d'un quotidien communiste Abonnez-vous, réabonnez-vous, faites abonner vos amis EN AVANT POUR LES 1 000 ABONNEMENTS A 100 F

Dès que la campagne 1 000 Abonnements pour le QdP a été lancée, on s'est réunis pour en discuter.

Tout d'abord, ce qu'on pense du QdP : c'est d'abord les reportages, les luttes ouvrières qui sont très appréciées mais aussi une volonté d'ouverture du journal manifeste depuis plusieurs mois. On constate aussi que le style de la section politique s'est beaucoup amélioré ; c'est beaucoup plus agréable à lire ; sur la partie internationale, c'est souvent intéressant, mais pas toujours facile à lire ; la série sur les mémoires d'une Française à Pékin a beaucoup intéressé.

On souhaite que le *Quotidien* s'améliore encore pour que des informations traitées dans le style correspondances AFP deviennent de véritables articles, et aussi on aimerait l'ouverture d'autres rubriques : vie quotidienne, culture, télé, cinéma, plus de reportages dans l'internationale (par exemple en Iran), plus d'ouverture au débat (dans le sens de la

rubrique *Contraires au sein du peuple*).

Maintenant, ce qu'on a fait pour le *Quotidien*. Nous avons diffusé une lettre proposant l'abonnement, une cinquantaine de lettres ont été envoyées la semaine dernière et 22 démarches individuelles effectuées : les premiers résultats sont déjà encourageants : 4 abonnements de 4 mois, un abonnement de un an, une 4<sup>e</sup> personne contactée venait de se réabonner et plusieurs en perspective. Nous espérons bien réaliser l'objectif que nous nous sommes fixés : *chacun son abonnement* et nous souhaitons même le dépasser. Chacun s'est engagé à faire 3 démarches minimum au cours de cette campagne et certains jusqu'à 10 démarches.

Si on veut que le *Quotidien* vive et se développe, faut s'en donner les moyens.

Des camarades de la Banlieue Parisienne

Nom (en capitales) .....

Prénom .....

Ville .....

Cadeau choisi .....

Date :

A retourner à :  
Le Quotidien du Peuple  
BP 225  
75924 Paris Cedex 19  
Crédit Lyonnais Agence 2U470 compte n°668J

EN CADEAU

Un numéro de *Front Rouge*



ET AU CHOIX

Une cassette sur les luttes des sidérurgistes de Longwy : extraits de reportages des journalistes du *Quotidien du Peuple*, chansons.

Une cassette sur la Chine : textes extraits du dernier voyage de la délégation du CC du PCR ml, musique.

1 000 ABONNEMENTS

## POLITIQUE

## ● A l'Assemblée nationale, la majorité vote l'entrée de la Grèce dans le Marché commun

Le traité d'adhésion de la Grèce au Marché commun a été ratifié au Parlement par 277 voix contre 191. Le PCF a voté contre un projet destiné à «amputer notre souveraineté», le PS a fait de même, mais en estimant de son côté que la CEE n'est peut-être pas préparée à cet élargissement.

D'entrée de jeu, le PCF avait demandé l'exception d'irrecevabilité, c'est-à-dire le rejet du débat comme contraire à la Constitution. Le PS, pour sa part, a posé la question préalable et demandé l'ajournement du débat. La proposition du PCF n'a été votée que par ses députés.

## ● Affaire de Broglie : toujours pas de procès

De Varga, de Ribemont, le restaurant de la Reine Pédaque, autant de noms qui rappellent une des «affaires» qui ont secoué le régime de Giscard, l'affaire de Broglie. Un procès vient de se terminer, devant la 11<sup>e</sup> chambre correctionnelle de Paris. Il s'agissait de la faillite du restaurant de la Reine Pédaque. Le jugement sera connu le 20 décembre. Quatre jours avant le troisième anniversaire de l'assassinat du député giscardien. Le «vrai» procès, celui de l'affaire de Broglie, ne s'ouvrira pas avant quelques mois. Au mieux.

## ● Lajoinie dans Phnom-Penh occupée

Une délégation parlementaire du PCF s'est envolée mercredi pour Phnom-Penh. Cette délégation de 4 députés, est conduite par Lajoinie, membre du bureau politique et vice-président du groupe parlementaire du PCF. Elle doit faire état de sa mission au cours d'un meeting à la Mutualité le 13 décembre prochain.

## ● La mairie de Debré mise sous tutelle

La municipalité d'Amboise vient d'être placée sous tutelle préfectorale en raison de son énorme déficit budgétaire. Depuis 1976, la mairie gérée par Debré est en déficit chronique. En 1978, le trou était devenu gouffre, la dette s'élevant pour l'année à 3,7 millions. La préfecture réagissait en refusant le budget et demandait à la mairie d'abandonner ses trop ambitieux projets d'équipements et d'augmenter encore la pression fiscale. Pour tenter d'équilibrer le budget, elle versait une subvention de 272 millions. Le montant des impôts par habitant s'élevait alors à 690 francs, moyenne qui

dépasse celle des villes de plus de 100 000 habitants.

Voilà qui est sans doute à mettre à l'actif de la politique de prestige du maire de cette commune qui ne compte pas plus de 11 000 habitants. Malgré les lourdes taxes, le premier budget de 1979 était déficitaire de 1,8 million. Nouveau refus préfectoral. Le budget a été remanié, la municipalité s'y est prise à neuf fois pour le voter, et finalement à quelque peu diminué le déficit. La préfecture a accordé une nouvelle subvention qui s'élève à 53 millions, mais en faisant entendre que c'était la dernière.

# L'ARTICLE 49 «AUSSI SOUVENT QU'IL LE FAUDRA»

200 voix pour la motion de censure du PS, 198 pour celle du PCF, des députés de gauche contraints de siéger jusqu'à 1 heure dans la nuit de jeudi à vendredi : comme prévu, la motion de censure n'a pas été votée, le projet de loi sur la sécurité sociale est donc passé. Et Barre a annoncé qu'il utiliserait aussi souvent qu'il le faudrait la procédure de l'article 49 qui ne crée pas les meilleurs rapports au sein de la droite.

Pour respecter la lettre de la Constitution, qui stipule qu'une motion de censure ne peut être soumise au vote que 48 h après son dépôt, les députés de gauche ont dû patienter jusqu'à 1 h. du matin pour émettre leur vote. Le débat avait donc commencé tard, peu avant 22 h, la plupart des députés de droite ayant manifestement choisi d'aller au spectacle ailleurs.

Mais où est l'UDF, lance un député socialiste ? Je

suis là, répond Hamel, seul fidèle au poste. Au nom du groupe RPR, Falala monte à la tribune : il est copieusement applaudi par le seul autre député RPR présent, Labbé.

Ce qui retiendra surtout l'attention, c'est l'intervention de Barre qui fait savoir qu'il utilisera la procédure de la question de confiance «sans provocation, mais aussi souvent qu'il sera nécessaire». C'est sans doute ce qui va marquer les rap-

## Comité central du RPR

Le comité central de RPR se réunit dimanche. Les rapports au sein de la droite sont évidemment au centre de cette réunion. On ne s'attend toutefois pas à d'importantes décisions : Chirac a annoncé qu'il n'y ferait pas de discours, fidèle à sa nouvelle doctrine de ne prendre la parole que dans les grandes occasions.

On devrait néanmoins entendre quelques propos peu amènes en direction de l'UDF. Le ton est à l'escalade, au moins verbale, depuis que Pons, jeudi matin, a vivement critiqué non seulement Barre, mais Giscard en personne, accusé, en poussant son premier ministre à utiliser l'article 49, de lancer une offensive anti-RPR.

ports entre les partis de droite pendant la période qui s'ouvre, le RPR considérant bien pour sa part comme une «provocation» ce recours systématique, bien commode cependant pour lui dans la mesure où il lui permet de laisser pas-

ser des textes sans sembler les approuver.

En attendant la prochaine motion de censure, l'Assemblée vient d'adopter un texte instaurant une cotisation maladie sur les retraités. Celui-ci doit encore passer au Sénat.

## Comité directeur du PS

# LA PEAU DE BANANE D'EDMOND MAIRE

Réuni ce week-end, le comité directeur du PS va devoir examiner l'état de la discussion sur le «projet socialiste», actuellement débattu dans les sections du PS, ainsi, peut-être que de la date à laquelle Mitterrand annoncera sa candidature à la présidence. Au moment même où la direction du PS examine ces questions, Edmond Maire, dans une interview à un quotidien régional, prédit la défaite de la gauche pour 1981.

La discussion sur le projet socialiste en cache une autre, celle des présidentielles de 1981. Même s'il est affirmé à qui veut l'entendre que le projet socialiste ne constitue pas un programme pour le candidat aux présidentielles, ce texte est de toute façon destiné à donner au PS un «corps de doctrine» pour affirmer sa spécificité au sein de la gauche. Le premier objectif de Mitterrand est donc, pour commenter, d'obtenir un large accord interne au PS sur le projet élaboré par la direction.

De ce point de vue, Mitterrand a obtenu, pour l'essentiel satisfaction, puisqu'aucune des tendances, même parmi les minoritaires, n'a exprimé d'opposition importante au projet de texte. Cette situation résultait du ralliement partiel du courant Mauroy aux thèses de Mitterrand, accentuant ainsi l'isolement du courant Rocard qui, depuis cet épisode, reste assez discret. La bataille de Rocard pour convaincre les militants socialistes de ses thèses bute sur l'image de diviseur du PS qu'il garde auprès de nombre d'entre eux. Il eût donc été maladroite pour lui de lancer une bataille d'amendements sur ce texte, alors même que l'on annonce qu'il ne constituera pas une base programmatique pour 1981. La bataille pour 1981 devait donc employer d'autres moyens : c'est de

façon indirecte, par le biais des sondages, qu'il tente de faire pression sur le PS.

### MITTERRAND SE DECLARE...

Comme tous les sondages, malgré la diversité de leurs résultats, concordent sur un point, celui de considérer Rocard comme un meilleur — ou moins mauvais — candidat que Mitterrand, certains des partisans du premier secrétaire le pressent de couper court à ces manœuvres en posant dès janvier sa candidature aux militants du PS.

L'annonce immédiate de cette candidature permettrait à Mitterrand de mettre Rocard au pied du mur, sommé de se déclarer ou de se soumettre, dans une situation qui ne lui est pas favorable.

Pour qu'on comprenne bien de quoi il s'agit, Mitterrand s'affirmait implicitement comme candidat lors de sa dernière conférence de presse, consacrée aux problèmes internationaux. C'était d'ailleurs le seul objectif de cette prestation : à peu près rien de nouveau sur les positions du PS, mais une volonté évidente, en évoquant de haut la situation mondiale et la fonction présidentielle, de s'affirmer comme un homme d'Etat, sermonnant Giscard sur ce qu'il aurait convenu de faire ou de dire.



### ... ET MAIRE LUI COUPE L'HERBE SOUS LE PIED

C'est (par hasard ?) le lendemain de la conférence de presse de Mitterrand que Maire affirmait dans un quotidien régional que la gauche perdrait en 1981. «Je dirais même, ajoutait-il, que s'il y avait un président de gauche élu dans ces conditions, ce serait encore l'échec». Cette déclaration a suscité immédiatement une vive protestation du mitterrandiste Bérégovoy. Elle pourrait constituer un élément d'une tactique à moyen terme de Rocard, dont le secrétaire général de la CFDT n'est pas trop éloigné. Sachant qu'il a des chances pratiquement nulles d'être désigné par

son parti pour 1981, le député des Yvelines envisagerait de tabler, dans la perspective de l'après 1981, sur l'échec de Mitterrand pour pouvoir affermir ses positions au sein du PS en présentant les causes de l'échec comme un résultat des «archaïsmes» de l'actuelle direction socialiste.

Il est difficile de prévoir quelle pourrait être l'efficacité de cette tactique, déjà utilisée sans grand succès après la défaite de la gauche en mars 1978. Son premier effet semble devoir être, par le scepticisme ainsi distillé, de réduire encore les maigres chances du candidat socialiste en 1981.

François NOLET

## le quotidien du peuple

- Directeur politique..... Charles Villac
- Rédacteur en chef et section luttes ouvrières..... Gérard Privat
- Rédacteurs en chef adjoints..... Marc Levigan, Fabien Vaudois, Jean Lermet
- Section politique..... Nicolas Duvallois
- Section internationale..... Jean-Paul Gay
- Section informations générales..... Monique Chéran
- Secrétaire de rédaction..... Hélène Roussillon

Le Quotidien du Peuple  
Adresse Postale BP225 75 924 Cédex 19  
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N°668 J  
CCPN°23 132 48 F - Paris  
Directeur de Publication : Y. Chevet  
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP  
Commission Paritaire : 56 942

## Projet Lecat

# RADIOS LOCALES CONTRE RADIOS LIBRES

Au cours du débat sur le budget de la Radio Télévision Française, Lecat a annoncé la décision suivante : «A partir de février 1980, un réseau autonome de radios va être mis en place pour quelques mois dans un certain nombre de régions». Quel sera le fonctionnement de ces radios et dans quel cadre le gouvernement veut-il les mettre en place ?

Lecat, ministre de la Culture et de la Communication se réclame «d'une volonté politique de garantir un accès très libre à l'antenne». Des tranches de deux à trois heures de tribunes (inspirées des «tribunes libres» de la troisième chaîne) seraient prévues pour les élus locaux et régionaux, et les associations. En effet, d'après Lecat, «il ne faut pas abandonner le monopole de diffusion, non plus que celui de l'organisation de la programmation, il n'y a pas lieu pour autant de conserver le monopole de parole aux seuls hommes des services publics». Didier Quentin, chargé de mission au cabinet du ministre a déclaré : «On sera très ouvert sur les critères de représentativité». C'est «un organisme indépendant» composé notamment de magistrats, d'élus et de personnalités diverses qui serait chargé d'attribuer les temps d'antenne aux associations locales. Le même principe que les tribunes libres de FR3 dont on a pu apprécier la «démocratie» : A Radio France et FR3 incomberait la mise en place de l'infrastructure technique.

**BAILLONNER  
LES RADIOS LIBRES**

«Si nous réussissons à mettre en place un système

de ce genre, il n'y aura plus de place dans notre pays pour les initiatives anarchiques» Lecat annonce clairement la couleur. Il s'agit de faire taire les radios libres et les procès ne suffisent plus.

En effet, l'affaire Boulin, l'affaire des diamants ont montré de façon accrue le contrôle sévère que le pouvoir exerce sur les moyens d'information et sur la radio-télévision.

On entend souvent tel ou tel leader des partis de gauche se plaindre d'être

interdit de télévision. La radio, jusqu'à maintenant épargnée, donnait l'impression (trompeuse) d'une plus grande liberté. Impression due au fait qu'il s'agit de radios privées. Des radios privées dont l'Etat détient par le biais de la SOFIRA (Société financière de radiodiffusion) une majorité des parts et qui au mépris de la loi sur le monopole émettent en France. Cela signifie que la loi du monopole de l'Etat sur la diffusion n'existe que pour renforcer le monopole de l'information.

L'opération radio locale lancée par le ministre de la Communication intérieure à un moment où le phénomène des radios libres a connu un certain développement, où de nombreux ouvriers en lutte, de nom-

breuses sections syndicales créent leur propre radio pour populariser leur lutte et débloquent l'information : (SOS Emploi, Lorraine Cœur d'Acier, Radio Quinquin, Radio Alstom).

Par ailleurs, le pouvoir en place, dans sa lutte contre les autres clans de la bourgeoisie, tente par tous les moyens d'exercer un contrôle exclusif sur tous les moyens d'informations, presse parlée mais aussi écrite. L'importance de la presse de province non contrôlée par le gouvernement n'est pas négligeable. C'est peut-être un des aspects qui entre en compte dans la décision de Lecat.

Cette initiative gouvernementale n'ira pas sans problème. En effet, FR3 et Radio France sont en concurrence sur les radios locales. Ces deux sociétés sont issues de l'éclatement de l'ex-ORTF. A Jacqueline Baudrier, PDG de Radio France qui affirme «les radios locales, c'est notre affaire», Claude Contamine PDG de FR3 répond : «Si ces radios sont locales, c'est notre problème». Radio France a créé des radios de type FIP dans une quinzaine de villes et FR3 possède 18 radios régionales et 13 locales. Trois ou quatre régions seulement seront concernées par le réseau autonome de radios.

Un projet qui ne renforcera pas les possibilités d'expression des travailleurs, soyons-en sûr mais qui vise à accroître le contrôle du pouvoir sur l'information.

Léon CLADEL



Radio SOS-Emploi

## ● Brutalité policière et préjudice subi...

«Non loin de là les uniformes noirs ont crevé l'œil d'une jeune fille de dix-sept ans. Quand on travaille dans la chaussure et qu'on manifeste contre les fermetures, on subit la brutalité policière». Ainsi se termine une chanson de Gilles Servat, «classes». La jeune fille de 17 ans, c'est Christine Mochon, blessée au cours d'une violente charge de police dans la ville de Fougères en Bretagne, pendant une manifestation pour l'emploi en septembre 1975. Le tribunal de Rennes avait, en première instance, condamné la ville de Fougères à réparer pour quatre cinquièmes le préjudice. Le reste, Christine devait le payer car elle n'avait pas, selon les juges, quitté la manifestation alors «que la situation était dangereuse». Jugée en appel, la ville de Fougères vient d'être condamnée par la cour d'appel à payer intégralement le préjudice. La soudaineté de la charge policière — sans aucune sommation — n'a pas laissé le temps à la jeune fille de se mettre à l'abri, a estimé la cour d'appel.

Moralité : si vous perdez un œil à cause d'un tir tendu de grenade d'un CRS, assurez-vous avant de le recevoir que vous ne pouvez vraiment pas l'éviter...

## ● Nous convions nos camarades à rédiger des pétitions de soutien à Colette Meynard.

Nous reproduisons ci-dessous le texte d'une pétition type circulant déjà dans le SGEN, la CFDT et la FEN 93.

### DANGER DE PROCES POUR L'EXEMPLE EN COUR DE SURETE DE L'ETAT Colette MEYNARD

- arrêtée le 13 juin
- perquisition : rien
- gardée à vue 6 jours
- inculpée d'«Associations de malfaiteurs» pour avoir été en relation avec deux militants corses (détenus depuis) au cours d'un voyage au Liban.
- Mise sous contrôle judiciaire.
- Suspendue de ses fonctions et interdite à son CES

Les soussignés s'élèvent :  
Contre les sanctions professionnelles pour raisons politiques ou syndicales

- Ils exigent :
- La réintégration de Colette Meynard et la levée de son inculpation
  - La dissolution de la Cour de Sureté de l'Etat et l'annulation des sanctions qu'elle prononce.

Les pétitions sont à envoyer à

Colette Meynard  
SGEN  
Place de la Libération  
Bourse du Travail  
93 BOBIGNY

Dans notre édition du 6 décembre, nous avons omis de mentionner les coordonnées de Jean-Luc Lelong, victime de la répression dans l'Education nationale. Les voici :

Jean-Luc Lelong  
Rue Vitalmichalon  
Basse Chelers  
62 127 TINCQUES  
CCP Lille 7377 34 E

## REEDUCATION NATIONALE (3)

### Délit de droit commun ou repression d'opinions politiques ?

Christiane, Jean-Claude et Jean-Luc (voir nos éditions d'hier et d'avant-hier) illustrent une certaine répression opérée dans l'Education nationale : les propos d'un procureur, une lettre de délation faisant force de loi.

Avec le cas de Colette P. Meynard, on découvre une plus grande et autre dimension de la répression.

Colette était institutrice à la SES\* du CES Courbet à Pierrefitte. Le 7 juin 1979, Colette est arrêtée dans le cadre d'une enquête menée par la Cour de sureté de l'état sur les activités de militants corses. Elle est restée en garde à vue pendant 6 jours. Dès le 22 juin 1979, elle est suspendue de ses fonctions avec traitement. Elle n'a plus le droit de se rendre à son travail. Elle doit solliciter une autorisation pour quitter Paris et sa banlieue. Elle est inculpée «d'association de malfaiteurs». Le 17 octobre 1979, l'inspecteur d'académie lui a confirmé sa suspension de fonction avec

traitement jusqu'à décision de justice.

#### JUSQU'OU LA JUSTICE PEUT-ELLE ALLER ?

Le gouvernement cherche à utiliser ce cas en faisant un procès pour l'exemple, qui risque d'avoir lieu en janvier. Les possibilités d'un non lieu sont par conséquent très réduites. Le verdict du procès pourrait déboucher sur l'alternative suivante, soit un acquittement, soit un emprisonnement avec sursis. Dans le dernier cas si la peine d'emprisonnement excédait un an de prison, ce serait la radiation irrévocablement pour Colette.

Que contient le dossier de Colette ?

La preuve qu'elle a été en relation avec des militants corses au cours d'un voyage en avion au Liban, relations qui n'ont pas eu de suite, et un horaire d'avion pour la Corse, trouvé chez elle lors d'une perquisition. Elle est accusée d'un délit de droit commun «consti-

tution d'association de malfaiteurs»... sur du vent.

Cette inculpation est la conjonction de plusieurs «glissements juridiques». Il y a une interdiction professionnelle, non pas pour faute professionnelle, mais pour délit d'opinion, présenté lui-même comme délit de droit commun. Une hypothèse : Colette aurait affiché son soutien à la lutte du peuple corse, en aucun cas, cette attitude n'aurait pu être répréhensible, voir l'article 33 de la loi du 8 mai 49 garantissant la liberté de confession et d'idéologie. La supercherie consiste à l'inculper pour un délit de droit commun, donc pénalisable et par la justice et par l'éducation nationale.

#### SOUTENIR LA LUTTE DES PEUPLES : INTERDIT !

Le caractère d'interdit professionnel est parfaitement clair. En revanche, il importe de souligner la répression pour délit d'opinion. Comment se fait-il que des gens soupçonnés d'a-

voir des liens avec des militants corses soient inquiétés ? N'a-t-on pas le droit de soutenir la lutte des peuples à disposer d'eux-mêmes ?

Colette n'est pas isolée ; le SGEN, son syndicat, la CFDT, la CGT et la FEN sur le plan départemental, la fédération Cornec des parents d'élèves sur la ville l'épaulent aussi. Elle a par ailleurs participé à une délégation de la municipalité de Pierrefitte, majoritairement PCF à Maignon pour de meilleures conditions d'études des enfants et contre la répression s'exerçant contre les enseignants.

Mais il faut étendre le soutien actuel. Par exemple le fait que Colette soit suspendue de sa fonction avec traitement peut démobiliser certains syndicalistes, c'est pourquoi nous devons expliquer dans quelles circonstances Colette reçoit encore son traitement.

Premièrement c'est l'application des règlements de l'éducation nationale, deuxièmement

cette modalité tient compte de la pression syndicale et de la riposte si ses traitements étaient suspendus. C'est aussi «le respect de la présomption d'innocence» de Colette de la part de l'éducation nationale. Enfin c'est un moyen pour saper le soutien et entretenir la division entre ceux du privé et les fonctionnaires.

Il est de notre devoir à tous de condamner ces interdicts professionnels, de soutenir Christiane, Jean Claude, Jean-Luc et Colette, mais de dénoncer aussi le recours aux tribunaux d'exception, comme la cour de sureté de l'état, devant laquelle Colette passera, et qui peut pourchasser tout individu susceptible de soutenir les luttes des peuples à disposer d'eux-mêmes, en l'occurrence le peuple corse.

Nathalie VILLOTIERS

Article rédigé après entretien avec Colette Meynard

## INTERNATIONAL

Conférence de Londres  
sur le ZimbabweLes modalités  
du cessez-le-feu

Un accord de principe a été conclu à Londres, après plusieurs jours de discussions entre la Grande-Bretagne et le Front patriotique, sur les modalités d'un cessez-le-feu entre l'armée raciste rhodésienne et le Front Patriotique du Zimbabwe. La mise en œuvre du cessez-le-feu devrait permettre la tenue ultérieure d'élections.

Selon l'accord, l'application du cessez-le-feu doit être placée sous la surveillance d'une force d'observateurs membres du Commonwealth. Et c'est un gouverneur britannique qui sera présent à Salisbury, et qui devra, entre autres, assurer le contrôle direct de l'armée raciste rhodésienne et de l'armée patriotique du Zimbabwe. L'accord sur le cessez-le-feu prend en compte un certain nombre de demandes formulées par le Front Patriotique. En particulier, le Front patriotique réclamait un retrait rapide des forces armées de l'autre état raciste, l'Afrique du Sud, stationnées en Rhodésie; l'immobilisation au sol des forces

aériennes rhodésiennes; et le regroupement des forces armées des 2 camps (raciste et patriotique) dans des zones ne favorisant ni l'un ni l'autre.

A ces demandes, le gouvernement britannique a répondu en déclarant qu'aucune intervention extérieure ne serait tolérée en Rhodésie — se dont l'Afrique du Sud a été informée —; que les forces aériennes rhodésiennes seraient «effectivement surveillées» et que le contingent du Commonwealth chargé de veiller au cessez-le-feu serait d'environ 1 200 hommes. Toutefois, le Front Patriotique a déclaré qu'il souhaitait une augmentation de ce contingent et qu'il maintenait sa 3<sup>e</sup> demande, à savoir le regroupement des forces armées racistes rhodésiennes en un nombre d'emplacements égaux à ceux des forces de guérilla.

Enfin, un point reste en discussion: la date d'entrée en vigueur du cessez-le-feu: 10 jours pour Londres, 2 mois pour le Front Patriotique.

Claude LIRIA

## Iran

● Nouvelles difficultés intérieures  
● Les USA veulent entraîner  
l'Europe dans leur politique  
antiiranienne

**D'**IMPORTANTES manifestations qui selon certaines sources regroupaient des dizaines de milliers de personnes, se sont déroulées jeudi 6 décembre à Tabriz, en Azerbaïdjan, où un mot d'ordre de grève générale avait été également lancé par plusieurs organisations politiques. Les manifestants protestaient à la fois contre la nouvelle Constitution, votée dimanche et lundi 2 et 3 décembre, et contre l'attentat qui visait mercredi 4 décembre au soir le domicile de l'ayatollah Chariat Madari, à Qom.

Celui-ci, connu pour ses opinions à la fois libérales et pro-occidentales, a critiqué à plusieurs reprises le projet de Constitution notamment par les pleins pouvoirs que celle-ci donnerait à Khomeiny. Chariat Madari semble jouir d'un important prestige dans cette province iranienne de 14 millions d'habitants, située à proximité de l'URSS. Les forces politiques qui le soutiennent actuellement sont assez composites, puisqu'elles regrouperaient aussi bien des

éléments conservateurs du clergé, des personnalités laïques, les « fedayins du peuple », etc.

Leur point commun étant avant tout l'opposition à l'actuel régime de Khomeiny sur un arrière-fond de mécontentement suscité par la non-prise en compte par la Constitution de renoncements autonomistes.

Pour l'instant, la branche azerbaïdjanaise du parti pro-soviétique *Toudeh* semble s'opposer à Chariat Madari, qu'elle accuse d'être « lié aux monopoles étrangers ».

Alors que le problème du Kurdistan n'est pas encore résolu, le cessez-le-feu n'y étant que provisoire, les derniers événements d'Azerbaïdjan créent une nouvelle menace pour l'intégrité de l'Iran. Interrogé à ce sujet, le ministre de l'économie et des finances, Bani Sadr, a déclaré notamment: « Cette crise était prévisible, je n'ai cessé de dire à qui de droit qu'il ne suffisait pas d'avoir une majorité, même écrasante, pour rendre une Constitution efficace (...) Il faudrait procéder

à l'amendement de la Constitution et donner à tous les peuples intéressés l'assurance qu'ils bénéficieront de l'égalité totale au sein de la République, et qu'ils auront la possibilité de participer au pouvoir ».

De son côté, le ministre des affaires étrangères, Sadegh Ghotbzadeh a évoqué la possible traduction en justice, sous l'inculpation d'espionnage, des Américains de l'ambassade US à Téhéran, tout en estimant que Carter pourrait sortir de l'impasse, au moins en mettant sur pied un organisme d'enquête sur les biens du Shah. Répondant aux questions de l'agence iranienne *Pars*, le ministre a précisé que son pays avait informé Moscou qu'il « ne tolérerait aucune ingérence de l'URSS dans ses affaires intérieures, même dans le cas d'une attaque militaire américaine ».

PRESSIONS US SUR  
L'EUROPE

Pendant ce temps, aux Etats-Unis, c'est, pour le moment surtout sur le ter-

rain économique qu'on entend livrer bataille à l'Iran. Non seulement en boycottant ce pays, y compris en recourant à des mesures d'embarco commercial, mais aussi en faisant pression sur l'Europe occidentale pour qu'elle s'aligne dans ce sens.

C'est, à cet effet, que la Maison blanche vient d'envoyer spécialement un groupe d'experts économiques effectuer une tournée dans les pays ouest-européens. Le gel de tous les avoirs bancaires de l'Etat iranien en Grande-Bretagne s'inscrit dans ce cadre.

A ce sujet, Bani Sadr déclarait mercredi: « Je puis assurer que si les banques européennes nous causent quelque ennui que ce soit au cours de notre conflit avec les Etats-Unis, elles le paieront très cher ».

Les gouvernements européens prennent ainsi des mesures hostiles à l'Iran et à son peuple. Cela irait totalement à l'encontre des liens nécessaires à consolider entre l'Europe et le tiers monde, dans l'intérêt des peuples, face aux deux superpuissances.

Selon les agences de presse, la manifestation qui a accueilli mercredi 5 novembre, au centre de Naplouse, le maire de cette ville, Bassam Chakaa, enfin libéré par les autorités israéliennes, a duré cinq heures. Cinq heures durant lesquelles les habitants palestiniens ont porté en triomphe leur maire, scandé des slogans tels que *Palestine arabe* ou *Victoire pour les fedayins*, témoignant ainsi de la vigueur du sentiment nationaliste palestinien dans une ville sous occupation sioniste.

**B**EAUCOUP de manifestants faisaient le « V » de la victoire. Assurément, la libération de Bassam Chakaa, emprisonné depuis le 11 novembre dernier, constitue un très net recul de la part des autorités israéliennes. « Toutes les circonstances » et « tous

les éléments » ont été pris en considération, a indiqué le gouverneur israélien de Cisjordanie, le général Ben Eliezer, en annonçant la libération du maire de Naplouse.

En effet, l'arrestation et la menace d'expulsion de celui-ci avaient provoqué la réaction unanime du peuple

## Imposantes manifestations pour le maire de Naplouse

## Les raisons d'une libération

palestinien. Elles avaient également suscité une condamnation internationale très large, comme en a témoigné le vote, le 16 novembre par l'Assemblée générale de l'ONU, à une énorme majorité (132 pays pour, seul Israël votant contre, et une abstention) d'une motion exigeant du gouvernement sioniste qu'il revienne sur sa décision. Ainsi, l'isolement crois-

sant de l'Etat d'Israël sur la scène internationale s'est encore trouvé renforcé avec cette affaire, nourrissant de nouvelles contradictions au sein même des sphères dirigeantes d'Israël.

CONTRADICTIONS  
EN ISRAEL

On a une idée de ce dernier point, notamment à travers certains commentaires de la presse officielle israélienne, tel celui-ci publié dès le 12 novembre par le « Davar » (1): « L'arrestation de Bassam Chakaa et son expulsion probable, l'agitation dans les villes en Cisjordanie et les manifestations de solidarité à Naplouse, ces deux derniers jours, en présence des micros et des caméras de télévisions étrangères, sont autant d'instruments utilisés par Yasser Arafat dans son offensive politique internationale actuelle. Bien qu'il soit difficile d'atténuer la gravité du comportement de Chakaa et de ses propos, l'opportunité politique de son arrestation et de son éventuelle expulsion présentent de tels inconvénients que certaines personnes se demandent si le gouvernement a seulement vérifié, même superficiellement, ce qui se passe aujourd'hui en Europe et aux Nations-Unies autour de l'OLP ». On sait que le prétexte invoqué contre Chakaa était ses propos en présence d'officiels israéliens en faveur de la Résistance palestinienne.

Y compris au sein du gouvernement israélien, certains ministres semblaient peu favorables au déclen-

chement de cette affaire. Par exemple, le général Weizmann, ministre de la guerre, solidaire de son gouvernement quant au principe du maintien de la colonisation sioniste avait dû prendre quelque distance vis-à-vis des conditions de l'arrestation du maire de Naplouse.

LES  
PRÉOCCUPATIONS DE  
L'IMPÉRIALISME US

Le gouvernement Begin a dû également tenir compte des pressions des Etats-Unis. Washington estimant que l'action contre Chakaa, comme certaines formes de colonisation à outrance en Cisjordanie, vu la mobilisation populaire qu'elles suscitaient chez les Palestiniens, pouvaient gêner ses manœuvres dans la région; en particulier en rendant plus difficile le processus de discussions en cours, entre l'Egypte et Israël, sur l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza et en encourageant la solidarité arabe autour du peuple palestinien. C'est ainsi que le correspondant à Washington du journal israélien *Ha'aretz* notait il y a quelques jours: « Les autorités américaines ont rompu le silence qu'elles observaient (...) et ont exprimé leur crainte que cette décision (l'expulsion de Chakaa) ait une influence néfaste sur les autres dirigeants de Cisjordanie et sur les habitants de cette région. Cette réaction a été transmise par le porte-parole du bureau des affaires étrangères (...) ».

La démarche US reflète

aussi bien la volonté de poursuivre à fond les manœuvres entreprises dans le cadre de Camp David, que la tentative d'éviter une hostilité accrue des peuples de la région du Proche-Orient, ceci afin d'y préserver les intérêts menacés de la superpuissance américaine.

La marge de manœuvre étroite des autorités sionistes s'est encore reflétée dans le fait que la décision concernant le maire de Naplouse n'a finalement pas été soumise à la Cour suprême israélienne. En effet, un double risque existait: soit la cour, qui avait déjà désavoué peu de temps auparavant l'installation de la colonie d'Elon-Moreh, condamnait toute menace d'expulsion, bloquant ainsi une éventuelle décision gouvernementale dans ce sens; soit la cour se prononçait pour l'expulsion. Ainsi le gouvernement se trouvait pris à son propre piège, s'il estimait comme il l'a fait finalement, qu'il devait renoncer à cette mesure.

Les Palestiniens qui ont accueilli Bassam Chakaa à sa sortie de prison, n'avaient pas cessé la lutte sous diverses formes pour sa libération depuis près d'un mois. Cette libération est leur victoire. Quant aux pressions extérieures qui ont pesé en faveur de la libération du maire de Naplouse, elles ne se comprennent pas sans prendre en compte la continuité de la lutte du peuple palestinien qui a permis à l'OLP de s'imposer sur la scène internationale.

J.P.G.

(1) *Davar*: journal israélien à grand tirage.

## Allemagne de l'Ouest

Le parti gouvernemental approuve  
l'installation des missiles Pershing  
en Europe

Tandis que le congrès du SPD — parti gouvernemental ouest-allemand — se poursuit et que doit se tenir prochainement une réunion de l'OTAN, l'URSS a avancé la réunion des ministres des Affaires étrangères du Pacte de Varsovie qui aurait dû se tenir début 1980. La convocation de cette réunion du Pacte de Varsovie n'est bien entendu pas fortuite: il s'agissait pour Moscou de faire pression notamment sur l'Allemagne de l'Ouest, avant la discussion de l'OTAN sur l'installation de missiles Pershing en Europe de l'ouest.

Toutefois, une forte majorité du congrès du SPD

s'est déclarée favorable au projet de l'OTAN à condition qu'il soit assorti d'une offre de négociations envers l'URSS. De son côté, la réunion du Pacte de Varsovie affirme dans un communiqué que « l'acceptation de proposition sur la construction et le déploiement de nouveaux types de vecteurs américains à moyenne portée en Europe occidentale et la mise en œuvre de cette décision détruiraient les bases d'une négociation ».

Utilisant en outre l'arme de la séduction, l'URSS a commencé à grand renfort de publicité le retrait de 20 mille hommes et de 1 000 chars de RDA. Ce qui ne

change pas grand chose au déséquilibre des forces en Europe, particulièrement au Centre-Europe, au profit de l'URSS, puisque celle-ci entretient 530 mille soldats et 10 mille blindés, rien qu'en RDA.

Si l'on ajoute que l'Agence TASS écrivait le 4 décembre que l'URSS ne resterait pas « indifférente, sans accroître son armement », au cas où l'OTAN déciderait l'installation des fusées Pershing, qui constituent une réponse au déploiement des missiles soviétiques SS 20, on comprend mieux que le retrait de soldats et de chars n'est qu'une manœuvre de propagande.

# A LIVRES OUVERTS

Vient  
de  
paraître

**LA DIMENSION ESTHETIQUE. POUR UNE CRITIQUE DE L'ESTHETIQUE MARXISTE** par Herbert Marcuse, aux éditions du Seuil, 83 pages.

« Je voudrais dans cet essai apporter une contribution à l'esthétique marxiste en mettant en cause son orthodoxie dominante. J'entends par «orthodoxie» l'interprétation de la qualité et de la vérité d'une œuvre d'art par rapport à la totalité des rapports de production en vigueur... »

**L'USINE ET LA VIE. LUTTES REGIONALES / MARSEILLE ET FOS** par Danielle Bleitrach et Alain Chenu dans la collection Lutttes Sociales, aux éditions François Maspéro, 217 pages.

Comment la régionalisation des conflits est une possibilité pour la classe ouvrière de conserver son identité face aux mutations industrielles (comme Fos) et de résister à la domination de la bourgeoisie.

**RECIT D'UN NAUFRAGE** par Gabriel Garcia Marquez, aux éditions Grasset, 159 pages.

L'histoire passionnante d'un marin colombien qui, à la suite d'un naufrage, resta dix jours à la dérive sans manger.

**CES VOIX QUI NOUS GOUVERNENT** par Philippe Aubert, aux éditions Alain Moreau, 184 pages.

Le pouvoir des quatre grandes radios qui règnent en France et les hommes qui sont derrière ces voix (Drucker, Bellemare, etc.).

**L'OUED EN CRUE** par Bediya Bachir, aux éditions du Centenaire, 147 pages.

« La montée irrésistible de la révolte du peuple algérien, des profondeurs de l'oppression coloniale jusqu'à sa libération ». Par une petite fille de fellâhs, qui n'a fréquenté l'école (française) que jusqu'à 16 ans.

**LE COMPAGNON ROUGE** par Lucien Outers, aux éditions Fayolle, Roman, 154 pages.

Ministre belge en exercice, Lucien Outers, à travers ce roman policier, décrit sans complaisance la vie publique et privée des hommes d'Etat. A publié en 1968 «Le divorce belge».

**IL ETAIT UNE FOIS LIBE...** par F. M. Samuelson aux éditions du Seuil, 315 pages.

Un reportage historique sur le quotidien Libération.

## HAN SUYIN

Ce témoignage sur la Chine de 1956 à la veille de la Révolution Culturelle est utile parce qu'il fournit beaucoup de renseignements qui peuvent être une contribution à la réflexion sur cette période. De plus, c'est un témoignage vivant, parce qu'il ne part pas d'un point de vue figé mais en devenir.

Michèle ROUX

**MA MAISON A DEUX PORTES**  
Han Suyin.  
Editions Stocks. 537 pages.

### Tsien-Tche-Hao L'empire du Milieu Retrouvé

Tsien-Tche-Hao, universitaire chinois ayant fait ses études et vivant en France, est particulièrement à même de comprendre les questions que se posent les Français sur la Chine. Déjà auteur de plusieurs ouvrages sur les institutions de la République Populaire de Chine, il s'est proposé avec cet ouvrage de faire une véritable somme encyclopédique sur la Chine à l'occasion du trentième anniversaire de la R.P.C.

Ce livre se présente comme un manuel avec un plan systématique : le Parti, la justice, les minorités nationales, l'économie, etc. Dans chacun des vingt-deux chapitres, l'auteur fait le point sur la question envisagée, tout en retraçant son évolution depuis 1949. Le livre est accompagné d'une riche documentation : cartes, tableaux, statistiques, bibliographies.

La logique du plan adopté amène Tsien-Tche-Hao à traiter l'organisation et l'histoire du Parti avant les problèmes économiques et sociaux. De ce fait, on a du mal en lisant le premier chapitre à comprendre les enjeux des débats et des luttes qu'il y retrace. Il faut dire qu'on ne peut pas conseiller ce livre pour une première introduction à la connaissance de la Chine. Mais pour les militants, les amis de la Chine, les universitaires, l'Empire du Milieu Retrouvé constituera un instrument précieux leur permettant de systématiser et d'approfondir leurs connaissances en le consultant fréquemment.

J.P.C.

des luttes impulsées par le Parti Communiste Chinois, des Cent Fleurs au Grand Bond, puis, jusqu'à la veille de la Révolution Culturelle, qu'elle assimile à un « immense pendule », « qui oscille violemment, comme toujours ». De même, on sera parfois étonné de certains jugements hâtifs qui ne satisfiraient pas ceux qui essaient de comprendre la Chine d'un point de vue marxiste.

La valeur du témoignage de Han Suyin réside surtout dans sa démarche : pas d'a priori malgré les pressions qu'elle subit à l'étranger où elle vit, mais une inlassable volonté de connaître pour se transformer soi-même et pour mieux défendre sa patrie. Car patiemment Han Suyin agence les différents éléments, fruits de ses recherches, et explique à l'Occident la Chine, avec sa propre vision des choses, dans son langage souvent passionné.

Et d'ailleurs, il faut noter que ses constatations, pour subjectives qu'elles soient, recourent à certains endroits les analyses du Parti Communiste Chinois : ainsi, par exemple, observe-t-elle au cours de ses voyages les séquel-

les vivaces de la Chine féodale et leurs conséquences néfastes sur certains cadres du Parti ou sur des intellectuels.

## "MA QUETE INCERTAINE DE LA VERITE"

C'est avec beaucoup de tendresse et d'humour que Han Suyin fait dans «Ma Maison à deux Portes» la suite du récit de sa vie. Autobiographie passionnante, de par la richesse de ses aventures, de ses impressions, de ses voyages à travers la Malaisie, Singapour, l'Inde, etc., de ses rencontres avec des personnages tels Nehru, Sukarno, Nasser et d'autres... Cependant, il n'est pas vain de constater que, dans tout ce foisonnement, l'axe autour duquel s'organise sa vie, c'est la Chine, son pays, sa patrie.

D'ailleurs, sa décision, en décembre 1948, de quitter Londres pour Hong Kong, et ce, malgré les rumeurs alarmantes qui circulent autour d'elle sur cette Chine nouvelle engendrée par une Révolution, traduit déjà sa volonté de ne pas renoncer à son pays.

Car, et ce n'est pas un des moindres mérites d'Han Suyin, dorénavant, toute son attitude vis-à-vis de cette Chine si profondément nouvelle, à la naissance de laquelle elle n'a pas participé, va être d'essayer de comprendre. Et c'est en 1956, en allant retrouver sa famille (qui fait partie de la bourgeoisie nationale), ses amis, sa maison, qu'Han Suyin dont le premier mari est mort au service de Tchiang Kai-shek, pose un regard interrogateur sur sa patrie transformée.

Son témoignage est riche d'une multitude de renseignements d'autant plus intéressants que Han Suyin a vécu dans la Chine du passé, la Chine féodale. Aussi, son étonnement, sa stupéfaction devant les changements et les bienfaits de la Chine socialiste sont-ils à la mesure de ce qu'elle a connu antérieurement :

« Mais en Chine tout était à faire, et il fallait non seulement créer un système judiciaire, mais introduire la notion de LOI ».

A l'exaltation enthousiaste, succède parfois le désarroi, le malaise, devant cet « univers inconnu », « complexe », « riche de multiples contradictions et marqué par des crises brutales, des échecs, mais aussi des succès extraordinaires ». Et certes, on sera parfois étonné de la description qu'elle fait des gran-

## L'affaire des éducateurs de Nantes Une réflexion politique collective

1974 à Nantes : depuis plusieurs années, les éducateurs de rue travaillent sur divers quartiers populaires et ZUP. Ils sont employés par l'association des «Centres d'Action Educative» dont le but est «la prévention de l'inadaptation sociale de la jeunesse». Association-type, pareille à la grande majorité de celles qui sont chargées de «s'occuper» de ceux qu'on appelle «les cas sociaux» et qui sont largement subventionnés pour ce faire.

Le livre retrace le conflit qui prit rapidement une audience nationale, opposant ces éducateurs d'une part (dont l'un d'eux est traîné en justice sous l'inculpation abusive d'«incitation de mineurs à la débauche» et écoperà à ce titre de quatre mois avec sursis), le Conseil d'Administration des CAE et la justice d'autre part. Mais plus que le déroulement même de la lutte contre cet odieux procès, c'est la description minutieuse du processus qui aboutira à la dissolution des CAE qui fait l'intérêt principal de cet ouvrage collectif. Elle nous fait pénétrer le fonctionnement particulier de ces associations dont l'efficacité repose sur un consensus entre administrateurs, presque toujours notables de la bourgeoisie locale, bien souvent issus des milieux catholiques bien pensants, et les

éducateurs, trop souvent mystifiés par un tel consensus.

Une réflexion, donc, sur le rôle dévolu à ces associations et, par conséquent, «aux travailleurs sociaux», en général, aux éducateurs en particulier : «travailleurs pas comme les autres» comme certains le revendiquent ou bien agents de contrôle des classes populaires ?

Une analyse autocritique de ces éducateurs qui, d'expériences en expériences, sur le terrain, ont peu à peu appris à passer d'une réflexion technique, «pédagogique», à une réflexion plus politique. Certes, des limites demeurent dans cet approfondissement politique, mais ce livre reste, en tout état de cause, une contribution intéressante à verser au dossier de débat syndical et politique qui traverse aujourd'hui «le travail».

Un éducateur - TOULOUSE

Intersyndicale, CGT et CFDT des centres d'Action Educative  
**LE TRAVAIL SOCIAL EN PROCES**  
L'affaire des Educateurs de Nantes  
Collection FEDEROP - Diffusion - Mars 1979



La question  
du travail

## Le projet Bonnet adopté jeudi

# LOI DE RAFLE

Judi 6 décembre, presque à la sauvette le parlement a adopté définitivement la loi Bonnet. La détention arbitraire et les expulsions massives d'immigrés sont désormais légalisées ! c'est une loi des temps de crise : une loi de rafle. Sait-on seulement que les services ministériels avancent sans sourciller le chiffre de 300 à 400 000 immigrés expulsables grâce à la «nouvelle politique de l'immigration» ?

Celle-ci d'ailleurs ne repose pas uniquement sur la loi Bonnet mais aussi sur la loi d'Ornano confirmant les règlements de caserne dans les foyers et sur la loi Barre-Boulin. Cette dernière aussi anti-ouvrière que la loi Bonnet ne sera examinée par les parlementaires qu'au printemps. Pour le début de l'été le pouvoir veut disposer de ce fusil à deux coups contre la classe ouvrière, dont il rêve «pour faire face à la nouvelle situation économique». A moins évidemment que le

mouvement d'opposition à ces projets et à l'application de la loi Bonnet ne le contreigne à faire marche arrière. Cela exige l'unité la plus large de tous ceux qui sont opposés à ces lois.

La loi Bonnet dès que le gouvernement aura publié les décrets d'application deviendra «opérationnelle». En clair, l'entrée du territoire sera interdite «à toute personne ne disposant pas de moyens d'existence suffisants» et à tout étranger «dont la présence constitue une menace pour l'ordre public».

Qui déterminera que tel étranger se présentant «à nos frontières» «ne dispose pas de moyens suffisants» ou «menace l'ordre public» ?

La porte est ouverte à tous les arbitraires. Une autre se ferme, celle du tourisme libre pour les travailleurs ressortissants d'un certain nombre de pays du Tiers Monde, y compris pour ceux qui profiteraient de

leurs congés pour rendre visite à leur famille immigrée en France.

Quant à la «menace contre l'ordre public», qui cela vise-t-il principalement sinon les réfugiés politiques qui n'ont pas l'heur de plaire au pouvoir mais qui voudraient demander le droit d'asile en France.

### ARENCELEGALISE

La loi Bonnet légalise aussi les camps d'internement administratif comme celui d'Arenc. Ainsi un immigré en voie d'expulsion peut-être enfermé 48 heures dans des locaux qui ne dépendent même pas de l'administration pénitentiaire... Bonnet ne recule devant rien : il copie ce que faisaient les nazis et la police française pendant la guerre contre l'indépendance du peuple algérien.

### TOUTE LA CLASSE OUVRIERE CONCERNEE

Mais la menace la plus

lourde contenue par cette loi concerne les motifs pour lesquels un ouvrier immigré résident en France est désormais expulsable : «Atteinte à l'ordre public ou au crédit public».

Ainsi un ouvrier immigré se montrant combatif et luttant contre l'exploitation avec ses frères de classe français est désormais expulsable. 20 % de la classe ouvrière est ainsi directement menacé. Mais tous les ouvriers sont concernés. Que veut en effet dire faire grève dans les grands bagnes capitalistes comptant une forte proportion d'étrangers si tous les étrangers craignent de ne pas se voir renouveler leurs papiers quand ceux-ci parviennent à échéances ?

Plus qu'une loi anti-immigré c'est en fait une loi de division, une loi qui attaque toute la classe ouvrière. Français et immigrés, mobilisons-nous contre son application !

## GISCARD ET L'AFFAIRE BOULIN

L'affaire Boulin existe. Giscard en a donné une nouvelle preuve jeudi 6 décembre, en réunissant de manière exceptionnelle le conseil supérieur de la magistrature, dont il est le président en titre. Selon l'Elysée : «Le président de la République a souhaité recueillir l'avis de ce conseil à propos de l'affaire foncière dont l'instruction est en cours à Caen. Il a demandé au conseil de désigner certains de ces membres pour s'assurer du total respect de l'indépendance de l'autorité judi-

ciaire dans le déroulement de la procédure».

En convoquant ce conseil pour examiner ce qui, selon les dires de Giscard, n'était qu'une simple affaire foncière, le Président de la République montre bien qu'il s'agit-là, en réalité, d'une affaire aux répercussions politiques évidentes. Reste à savoir ce qui s'est dit réellement lors de la réunion de jeudi : on ne réunit pas le gratin des magistrats pour le simple plaisir de flatter leur «indépendance».

### ● Greffe mortelle de la cornée

Un homme de 36 ans vient de mourir de la rage après une greffe de la cornée prélevée sur l'œil d'une femme décédée la veille dans un hôpital parisien.

Le 8 octobre, une Egyptienne de 57 ans meurt à l'Hôpital Lariboisière sans que les médecins aient pu déceler l'origine de son décès. Le soir même, la Banque des yeux prélève les globes oculaires de cette femme. La cornée est transplantée sur un malade hospitalisé à Gonesse dans le Val-d'Oise. Quelques semaines plus tard, ce dernier présente les symptômes de la rage et meurt le 29 novembre.

Des enquêtes viennent d'être ouvertes, car de nombreuses anomalies sont apparues : Marie-Rose Salima a effectivement succombé à une encéphalite rabique, due à une morsure de chien. D'autre part, la Banque des yeux qui a effectué le prélèvement l'a fait sans l'autorisation préalable de l'Assistance Publique, donc sans l'accès au dossier de la malade. Affaire troublante où la Banque française des yeux, association d'utilité publique, semble avoir une responsabilité importante.

### ● Un dirigeant du Nicaragua en tournée en Europe

Le ministre nicaraguayen de la Culture, le poète Ernesto Cardela, effectue une tournée en Europe. Après une visite officielle de trois jours en France, il visitera l'Espagne. Son séjour en Europe l'a déjà conduit en RFA, en Autriche et en Suisse.

La France a annoncé qu'une aide de 50 millions de francs serait versée au Nicaragua pour l'installation de dispensaires et d'hôpitaux.

Le problème de la reconstruction se pose de façon très aiguë dans ce pays ravagé par des dizaines d'années de dictature pro-américaine qui se souciait fort peu de l'édification économique indépendante du pays.

Confronté à la nécessité d'obtenir rapidement une aide internationale, le nouveau gouvernement du Nicaragua avait fait appel à divers pays. Le voyage du ministre de la Culture et les propositions d'aide de l'Europe entrent donc dans ce cadre et revêtent une importance particulière à un moment où l'URSS espérait étendre son influence sur le Nicaragua, notamment par le biais des prêts économiques.

## Rouen

### LE SECRETAIRE FEDERAL DU PCF INCULPE DE «COUPS ET BLESSURES»

Le secrétaire de la Fédération de Seine-Maritime du PCF, Raymond Lecaheur, comparaitra lundi 17 décembre devant le tribunal de grande instance de Rouen. Il vient en effet d'être assigné au tribunal pour «coups et blessures».

Le 19 octobre dernier, plusieurs membres du PCF, dont le secrétaire fédéral, formellement identifiés avaient violemment frappé, après les avoir injuriés, plusieurs femmes qui voulaient être reçues en audience par Roland Leroy. Elles voulaient faire part au directeur de L'Humanité de leur indignation devant l'attitude du PCF et de sa presse envers la manifestation du 6 octobre pour le droit à l'avortement. 87 des 300 rouennaises qui avaient participé à cette manifestation avaient signé une motion de protestation. Après que son SO eut agressé la délégation, Roland Leroy avait écrit à l'une des femmes, victime d'une déchirure musculaire et d'un décollement de la lèvre, qu'il regrettait que l'entrevue n'ait pas eu lieu, en poursuivant : «Vous avez cru opportun de transformer un rendez-vous avec votre député en une agression anti-communiste... Encore un complot.

## L'ETANG DE BERRE EN «ETAT D'ALERTE A LA POLLUTION»

Judi matin, l'état d'alerte à la pollution atmosphérique a été déclenché dans la région marseillaise, et plus particulièrement autour de l'étang de Berre. La raison immédiate de cet état d'alerte tient dans les conditions atmosphériques que subit la région en ce moment : un anticyclone stagnant sur la région, et qui transforme les masses d'air chaud en un véritable couvercle thermique

empêchant l'évacuation des gaz pollués. La raison véritable étant bien sûr l'extraordinaire pollution que provoquent les quelques 200 cheminées d'usine qui crachent sans arrêt leurs gaz autour de l'étang de Berre. L'alerte a été donnée par le SPPI (secrétariat permanent à la pollution industrielle) qui dispose depuis 1977 dans la région de moyens sophistiqués pour dépister la pollution.

Une mesure a été mise en place : les industriels sont tenus, durant la période d'alerte, d'utiliser comme combustible du fuel à moindre teneur en soufre. Ce fuel, baptisé BTS, est d'un coût suffisamment élevé pour qu'on s'interroge sur sa réelle utilisation par les industriels. Des lors, c'est surtout sur une évolution atmosphérique que misent les spécialistes du SPPI.

## Golfech

### UNE SOIF D'INFORMATIONS...

Golfech : petit village du Tarn-et-Garonne. EDF compte y implanter une centrale nucléaire. Le moins qu'on puisse dire, c'est que cela ne soulève pas l'unanimité de la population locale et environnante. Même que le maire, opposé à ce projet, n'a pas voulu que la mairie abrite le dossier de l'enquête d'utilité publique concernant la future centrale. Des «mairies annexes» furent inaugurées, et les locaux — des fourgonnettes

de police — aimablement prêtés par la gendarmerie.

Depuis quelques jours, un bien étrange mal ronge les dossiers de l'enquête entreposés dans les diverses mairies annexes : leurs pages s'envolent, une inesthétique déchirure remplace les beaux schémas tracés par EDF... A tel point qu'il est maintenant difficile, vu les vols, d'accéder aux dossiers sans avoir un uniforme bleu avec képi à vos côtés... Bref, les habi-

tants de la région de Golfech vivement intéressés par les explications d'EDF sur les centrales et le nucléaire, prennent le temps d'étudier soigneusement le dossier, et pour ce faire, emportent quelques pages pour les lire à la maison... Résultat évident : le dossier est de moins en moins présentable, la préfecture de plus en plus énervée, et EDF ne s'imaginait pas cette soif d'informations du public en matière d'énergie nucléaire...

### MATIERES

PREMIERES : 21 MILLIARDS DE DEFICIT EN 1979

La France enregistrera pour l'année 1979 un déficit de 21 milliards de francs dans l'échange des matières premières non énergétiques. C'est ce qu'a déclaré le ministre Giraud lors d'un colloque organisé jeudi. L'objectif du gouvernement est de réduire ce déficit à 5 milliards en 1985. Reste à savoir comment. Les efforts gouvernementaux se sont soldés cette année par un investissement de 600 millions, qui devraient permettre une économie annuelle de... 2 milliards

seulement.

LOYERS HLM : HAUSSE EN JANVIER

Les loyers des HLM augmenteront environ de 7 % dès le mois de janvier prochain, et de 5 % au mois de juillet 1980. C'est ce que vient d'annoncer le président de l'Union des HLM, à l'occasion d'une conférence de presse. Mais les loyers ne seront pas les seuls à augmenter : sont également prévues de fortes hausses sur les charges, pour le chauffage, l'eau, les ascenseurs, et même les espaces verts.